



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

INFO
03-2014
155

S'unir pour mobiliser
des financements climatiques



Essor des obligations vertes

Cap sur le solaire dans l'Adriatique

INFO

155



LA BEI – La banque de l'UE

Novembre 2014

Éditorial

Les aspirations mondiales à une croissance durable et à une réduction de la pauvreté sont de plus en plus compromises par le risque accru d'événements météorologiques extrêmes et de modification du niveau de la mer. Pour éviter que les changements climatiques n'atteignent des proportions dangereuses, l'objectif à long terme adopté dans le contexte de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) consiste à limiter à moins de 2°C la hausse de la température moyenne dans le monde par rapport aux niveaux de l'époque préindustrielle. On estime toutefois à 1 000 milliards d'USD le montant des investissements supplémentaires dans les énergies propres nécessaires pour parvenir à cet objectif.

Étant donné l'ampleur du défi à relever en matière d'investissement, il est clair que les États et les institutions publiques ne peuvent y faire face de manière isolée. Une action concertée est nécessaire pour répondre à l'enjeu mondial du changement climatique. C'est pourquoi la BEI noue des partenariats avec d'autres acteurs des secteurs tant public que privé afin de libérer des investissements supplémentaires à l'appui de projets relevant de l'action en faveur du climat.

La Banque octroie à cette fin des prêts classiques à l'appui de projets contribuant à renforcer la résistance aux changements climatiques et à réduire les émissions de carbone, mais elle passe également par des solutions innovantes en matière de financement climatique – nouveaux produits, fonds spécialisés, plateformes d'expertise et émission d'obligations vertes, par exemple – qui contribuent toutes à mobiliser les ressources indispensables. En outre, la BEI bénéficie d'une vaste expérience en matière de panachage des ressources publiques, méthode qui consiste à associer ses instruments aux financements classiques européens ou nationaux reposant sur des aides non remboursables. De cette manière, les fonds publics disponibles en quantité limitée servent à mobiliser des investissements privés au profit de projets liés à l'action en faveur du climat en Europe et ailleurs.

Qu'il s'agisse d'énergie éolienne en Afrique, d'innovation dans le domaine des modules photovoltaïques en Allemagne, de logements à faible consommation d'énergie au Royaume-Uni, d'un moyen de transport durable entre la Norvège et le Danemark ou encore des émissions records d'obligations vertes de la Banque et de sa participation à des fonds climatiques partout dans le monde, la BEI apporte sa contribution au développement des différentes formes de soutien financier pour faciliter la transition urgente vers une économie à faible intensité de carbone et à l'épreuve des changements climatiques, comme l'illustre ce numéro de BEI Info.



La BEI noue des partenariats avec d'autres acteurs afin de libérer des investissements supplémentaires à l'appui de projets relevant de l'action en faveur du climat.

Sommaire

ZOOM SUR LA BEI

- 03 S'unir pour mobiliser des financements climatiques
- 06 La BEI mène les efforts conjoints des BMD pour des financements climatiques transparents et responsables
- 07 En bref

LA BEI EN ACTION

- 08 Chiffres marquants de l'action de la BEI en faveur du climat
- 10 Kenya : capter la force du vent pour stimuler la production d'énergie à grande échelle
- 12 Essor des obligations vertes : les investisseurs adhèrent au financement climatique
- 14 Concilier économie et écologie pour une belle réussite
- 15 La forêt vue depuis les arbres de Slovaquie
- 16 Une solution étanche pour un avenir plus sûr
- 18 Soutenir l'innovation en matière de modules photovoltaïques en Allemagne
- 19 Cap sur le solaire dans l'Adriatique
- 20 Une centrale hydroélectrique renforçant les capacités de stockage d'énergie en Autriche
- 21 Des logements sociaux plus respectueux de l'environnement à Londres
- 22 À pleins gaz vers un transport maritime durable entre la Norvège et le Danemark

DU NOUVEAU @ LA BEI

- 23 Du nouveau @ la BEI

S'unir pour mobiliser des financements climatiques

Les dirigeants mondiaux se réuniront lors de la prochaine conférence sur le climat (COP 20), qui aura lieu en décembre à Lima, au Pérou, pour préparer le terrain en vue de la conclusion d'un accord sur le climat à Paris en 2015. Comme les années précédentes, la BEI, en tant que banque de l'UE, assistera à cette conférence en qualité d'observateur. Elle y présentera ses activités et participera au débat sur le financement de la lutte contre les changements climatiques.



Connu sous le sigle « COP (Conférence des Parties) 20 », les négociations climatiques qui se tiendront au Pérou auront pour objectif de donner une impulsion aux discussions à l'approche de la date butoir pour parvenir à un nouvel accord international en 2015. Les parties intéressées espèrent vivement qu'une entente pourra être trouvée à Paris vers la fin de l'année prochaine, en vue d'établir un nouveau régime climatique international qui remplacerait le Protocole de Kyoto à compter de 2020. La communauté internationale cherche à limiter à moins de 2°C la hausse de la température moyenne dans le monde par rapport aux niveaux préindustriels d'ici à 2100 afin d'éviter que le changement climatique ne prenne des proportions dangereuses. Pour pouvoir atteindre cet objectif, il faut réduire les émissions mondiales d'au moins 50 % d'ici à 2050 par rapport aux niveaux de 1990. À l'évidence, les décisions d'investissement prises aujourd'hui détermineront notre capacité à parvenir au but recherché.

« La Banque européenne d'investissement soutient tant l'élan politique que l'engagement plus vaste qui ont progressivement pris forme en amont de la conférence de Lima. Les dirigeants mondiaux se trouvent face à une occasion historique de parvenir à un accord international

sur le climat et relever le défi du changement climatique nécessite une mobilisation encore plus forte des investissements en Europe comme dans le reste du monde. À cette fin, la BEI unit ses forces à celles d'organismes des secteurs tant public que privé afin de libérer les financements indispensables et d'exploiter au mieux les ressources disponibles pour faciliter la transition vers une économie à faible intensité de carbone et à l'épreuve des changements climatiques », a déclaré Jonathan Taylor, vice-président de la BEI chargé de l'action en faveur du climat.

En tant que banque de l'UE, la BEI considère l'action en faveur du climat comme une priorité stratégique et mène, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe, des activités qui soutiennent la politique de l'UE en matière de climat et d'énergie. Les conséquences du changement climatique auront des incidences sociales et économiques considérables dans l'UE et dans le monde entier au cours des prochaines décennies. Les gains réalisés au niveau de la croissance et du développement – dans les pays développés comme dans les pays en développement – risquent d'être remis en cause. Pour contrer ce risque, la BEI poursuit une stratégie ambitieuse et globale de lutte contre le changement climatique.



Outre sa participation aux négociations de Lima sur le climat, la BEI entretient tout au long de l'année un dialogue avec des entreprises, des cercles de réflexion, des organismes à but non lucratif, des collectivités publiques et d'autres institutions financières internationales. Elle coopère étroitement avec d'autres parties prenantes pour cofinancer des projets liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, ainsi que d'autres projets en rapport avec le climat, et elle contribue à l'harmonisation des concepts



et stratégies dans le monde en pleine évolution du financement de l'action pour le climat. À titre d'exemple, la BEI est membre du groupe de travail des institutions financières européennes chargé de l'adaptation aux changements climatiques et elle a récemment adhéré à la Coalition pour le climat et l'air pur pour réduire les polluants atmosphériques de courte durée de vie, placée sous la direction du PNUE.

Un autre exemple est la coopération avec d'autres banques multilatérales de développement (BMD) visant à mettre au point un cadre transparent et responsable pour mesurer les engagements en matière de financement climatique (voir l'article suivant). Les BMD unissent leurs forces et parlent de plus en plus d'une seule voix, présentant un ensemble de chiffres harmonisés, et elles ont réaffirmé leur volonté partagée de développer les financements en faveur du climat en amont des négociations climatiques de l'ONU.

S'associer pour trouver des solutions innovantes en matière de financement climatique

Outre les stratégies classiques, les instruments financiers innovants de la BEI englobent des formules d'investissement plus sophistiquées. La BEI agit comme investisseur de référence dans des fonds, réunissant des investisseurs publics et privés dans un cadre novateur comme le fonds *Green for Growth Southeast Europe*, mais aussi dans des fonds destinés à défricher de nouveaux domaines comme Althelia, qui cible des

projets d'aménagement durable des paysages, tous deux présentés dans ce numéro.

La BEI joue également un rôle dans la création de plateformes permettant de mobiliser des investissements privés à l'appui de projets climatiques. Elle a mis en place la Plateforme de performance pour les énergies renouvelables, afin d'améliorer la bancabilité des projets innovants de petite et moyenne dimension dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique subsaharienne en favorisant l'accès à la couverture des risques et aux produits de financement.

Du côté de la collecte de ressources, les obligations vertes de la BEI permettent d'établir un lien entre le produit généré par une émission obligatoire et des investissements respectueux de l'environnement. Les émissions d'obligations climatiquement responsables de la BEI, qui ont permis de lever à ce jour plus de 7 milliards d'EUR, servent exclusivement à financer des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. En acquérant ces obligations, les investisseurs peuvent ainsi contribuer à l'action de la BEI pour le climat tout en profitant de l'excellente signature de la Banque en tant qu'émetteur.

Pour combler le besoin de financement lié aux grands projets d'infrastructure dans l'UE, l'initiative « obligations de projet » entend engendrer un rehaussement partiel du crédit des obligations de projet pour attirer les investisseurs du marché des capitaux. L'objectif

ultime est d'élargir l'accès aux sources de fonds tout en réduisant au maximum le coût global des ressources collectées. Dans le domaine du climat, on peut citer par exemple le soutien apporté à l'installation du câble de liaison du parc éolien de Greater Gabbard au large du Royaume-Uni, qui est le premier projet à bénéficier de l'initiative de rehaussement du crédit des obligations de projet dans ce pays.

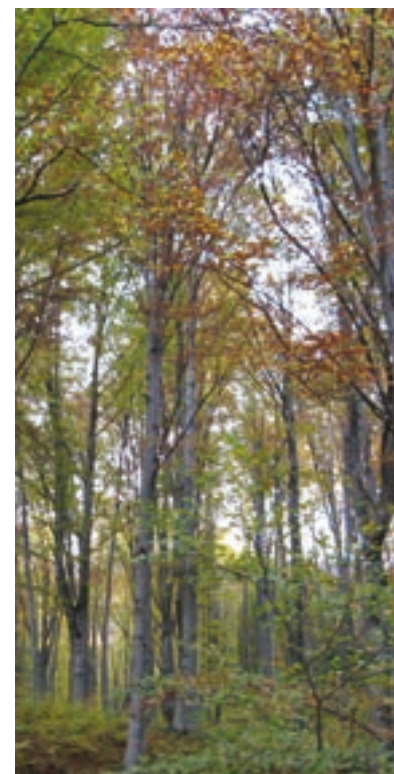
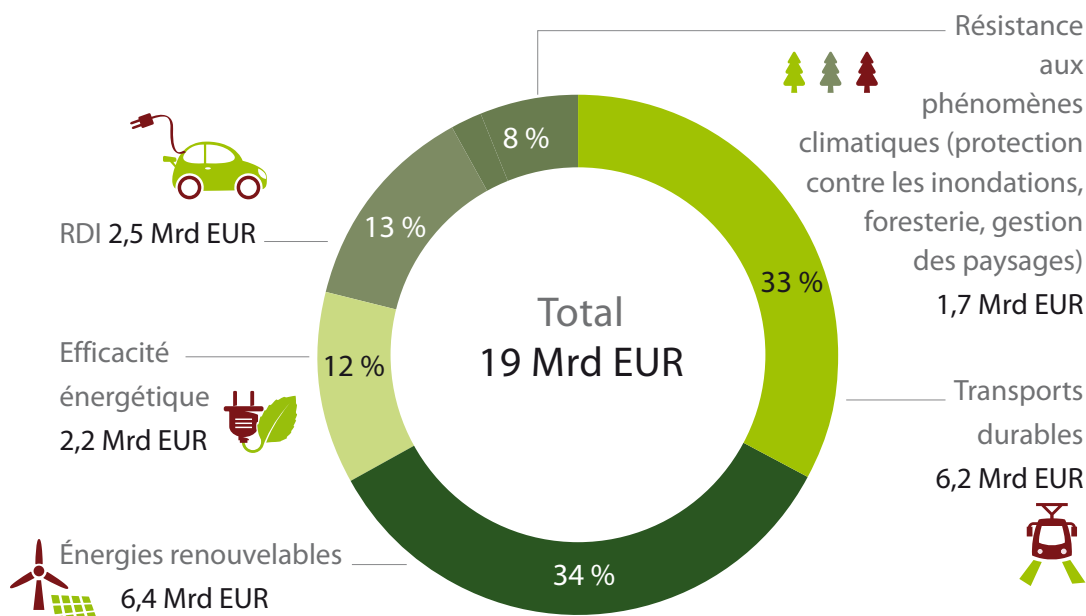
La BEI propose des services de conseil reposant sur le partage d'un vaste savoir-faire technique et financier à l'appui de projets dans des régions moins favorisées ou souffrant d'un cadre institutionnel faible. À titre d'exemple, l'instrument ELENA (*European Local Energy Assistance – Mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux*), qui est géré par la BEI et financé par la Commission européenne, fournit des subventions d'assistance technique aux collectivités locales et régionales pour la préparation de programmes d'investissement dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Soutenir des projets climatiques susceptibles de changer la donne

Si la BEI participe à de nombreuses initiatives innovantes de financement, son activité de prêt plus traditionnelle sert également de catalyseur pour mobiliser des capitaux privés en faveur de l'action pour le climat, en encourageant d'autres investisseurs à s'associer à son investissement à long terme. La BEI s'emploie de cette manière à

Prêts de la BEI à l'appui de l'action pour le climat en 2013

Ventilation sectorielle (en EUR)



maximiser l'utilisation des fonds publics disponibles en quantité limitée.

La BEI s'efforce de cibler les moyens les plus performants, les plus économiques et les plus durables de satisfaire la demande de transport. Lorsqu'elle finance des projets qui favorisent l'abandon de la voiture particulière au profit des transports collectifs, la BEI permet aussi de lutter contre les changements climatiques en améliorant l'efficacité énergétique et en limitant les émissions de gaz à effet de serre. La liaison par transbordeur entre la Norvège et le Danemark, présentée dans ce numéro, constitue un exemple du soutien de la Banque à l'appui de modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement.

Dans le domaine de l'énergie durable, le soutien de la BEI s'étend des technologies parvenues à maturité aux technologies en phase de démarrage ou d'évolution. La centrale hydroélectrique autrichienne Obervermuntwerk II illustre l'appui apporté par la BEI aux modes de production d'énergie respectueux de l'environnement et constitue en outre une manière intéressante de compenser les fluctuations inhérentes à la production d'électricité à partir de sources renouvelables. La promotion d'un approvisionnement en électricité sûr, efficace et durable figure parmi les principaux objectifs de l'activité de financement de la BEI.

L'efficacité énergétique est sans nul doute le moyen le plus économique et le plus efficace de réduire les émissions et d'améliorer la sûreté de l'approvisionnement en énergie. Les projets financés portent généralement sur la rénovation et l'extension d'équipements et de services sociaux et urbains existants, comme les programmes de logement durable que la BEI soutient au Royaume-Uni, par exemple.

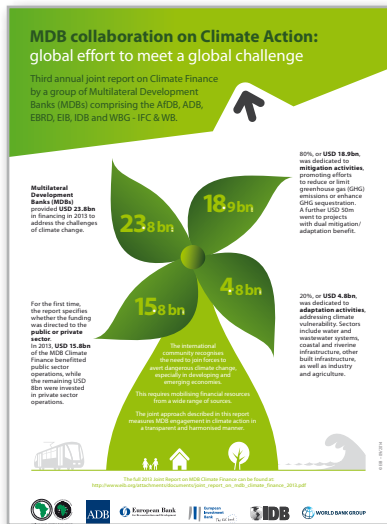
Les changements climatiques exacerbent l'insécurité énergétique et hydrique. La stratégie intégrée de la BEI vise à garantir un développement durable des ressources énergétiques et hydriques. La BEI, en tant que premier bailleur de fonds au monde pour le secteur de l'eau, appuie des projets dans l'ensemble du cycle de l'eau, ainsi que l'illustre le présent numéro.

La foresterie et l'agriculture sont au cœur des priorités de la BEI dans les initiatives qu'elle déploie en faveur des paysages durables, de la croissance économique et de l'emploi dans les zones rurales ainsi que de la disponibilité de diverses ressources renouvelables clés. Les forêts jouent un rôle important pour préserver la santé des sols, réduire leur érosion, atténuer les risques d'inondation et deviennent en outre d'importants réservoirs de carbone à mesure de leur croissance. En collaboration avec la Commission européenne, la BEI soutient notamment un programme de

développement rural en Slovaquie qui générera non seulement des avantages écologiques considérables, mais permettra également de créer de nouveaux emplois dans l'ensemble du pays.

La BEI est consciente que, pour préparer l'avenir, l'adaptation et l'innovation sont essentielles afin de mettre en œuvre les investissements nécessaires à l'échelle de la planète dans le domaine de l'action pour le climat. L'adaptation préventive aux conséquences du dérèglement climatique s'avère plus efficace et moins coûteuse que l'action d'urgence précipitée. Ce paramètre de la résistance aux phénomènes climatiques est intégré dans tous les projets que la BEI finance. En outre, la Banque soutient fermement les investissements qui ont pour but d'accélérer la mise au point et la diffusion de technologies et de processus à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs. Le prêt octroyé récemment à l'entreprise allemande de taille intermédiaire Manz AG, chef de file dans le domaine des modules photovoltaïques spécialisés, est un exemple d'utilisation de la nouvelle gamme de produits InnovFin, qui bénéficie de l'appui financier de l'UE au titre des instruments financiers liés à l'initiative Horizon 2020. L'innovation susceptible d'être reproduite et appliquée à grande échelle est au centre des transformations par lesquelles doivent passer nos sociétés pour lutter aujourd'hui et demain contre les bouleversements climatiques. ■

La BEI mène les efforts conjoints des BMD pour des financements climatiques transparents et responsables



Chaque année, l'approche des négociations internationales sur le climat donne lieu à une multitude d'annonces et d'appels à prendre des engagements pour financer l'action mondiale en faveur du climat. Toutefois, ce qui se cache derrière ces chiffres n'est pas toujours aussi clair qu'il n'y paraît. Afin de mieux pouvoir suivre les financements en faveur du climat, les banques multilatérales de développement (BMD) travaillent à la mise au point d'une méthode de comptabilisation harmonisée. Cette année, la BEI a pris la tête de la coordination de ces efforts conjoints.

L'un des chiffres les mieux connus dans le contexte des négociations climatiques internationales est l'engagement des pays industrialisés à mobiliser 100 milliards d'USD chaque année, d'ici à 2020, pour soutenir l'action en faveur du climat – un montant incontestablement impressionnant. Si nombre d'autres chiffres sont cités à ce sujet, la question essentielle demeure la suivante : ces données, en particulier celles des BMD, peuvent-elles être comparées entre elles ? Ou bien comparons-nous des pommes et des poires ? Il semblerait en effet que les différentes institutions n'appliquent pas les mêmes méthodes et approches pour obtenir leurs chiffres.

Renforcer la confiance à l'égard des engagements : l'importance de la méthodologie

Une méthodologie harmonisée en cours d'élaboration – une première dans le domaine des financements mondiaux en faveur du climat – devrait permettre à toutes les parties intéressées de suivre les flux de financements et les décaissements de manière fiable, en renforçant ainsi la responsabilité et, partant, la confiance à l'égard des engagements. En 2010, un groupe

composé de la BEI et d'autres BMD (dont la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement, ainsi que la Banque mondiale et la Société financière internationale) a entrepris pour la première fois d'étudier cette question et de travailler à l'élaboration d'une méthodologie commune pour suivre les investissements à l'appui d'une économie à faible intensité de carbone et à l'épreuve des changements climatiques. Les BMD ont mis au point une approche très conservatrice et granulaire, selon laquelle seules les composantes spécifiques d'un projet qui ont un effet d'atténuation ou rendent le projet donné plus résistant aux changements climatiques – et non le projet dans son ensemble – sont comptabilisées dans les chiffres de l'action pour le climat d'une institution. Cette méthodologie commune devrait permettre d'éliminer tout double comptage, de sorte qu'un financement ne pourra être considéré que comme contribuant soit à l'atténuation des changements climatiques, soit à l'adaptation à leurs effets, soit à ces deux volets, et ne pourra jamais être comptabilisé deux fois. Enfin, les institutions ont dû définir et convenir d'un grand nombre de concepts et de termes.

Des engagements partagés pour une action commune en faveur du climat

Cette année, la BEI a pris les commandes en présidant la coordination des travaux méthodologiques menés par les BMD en amont de la conférence climatique ainsi que la rédaction du rapport conjoint 2013 des BMD relatif au financement de l'action en faveur du climat (2013 Joint Report on MDB Climate Finance), qui recense les engagements financiers de toutes les BMD. Une réunion organisée par le bureau des questions environnementales, climatiques et sociales de la BEI a accueilli non seulement des BMD, mais aussi un cercle plus large de parties prenantes, dans l'espoir d'étendre l'application de cette méthodologie harmonisée à un groupe d'acteurs plus important pour diffuser les avantages d'une approche commune et améliorer encore la transparence et la responsabilité en matière d'engagements liés aux financements climatiques. Les BMD parlent de plus en plus d'une seule voix, présentant un ensemble de chiffres harmonisé pour les économies émergentes et en développement, et elles ont réaffirmé leur volonté partagée de développer les financements en faveur du climat en amont des négociations climatiques des Nations unies. ■

En bref

Le président élu de la Commission encourage le renforcement du rôle de la BEI

Dans son discours introductif prononcé devant le Parlement européen en juillet, le président élu Jean-Claude Juncker a exposé les grandes lignes de ses projets et priorités pour la nouvelle Commission européenne. « Nous avons besoin d'un programme ambitieux en faveur de l'emploi, de la croissance, des investissements et de la compétitivité. [...] Je souhaiterais qu'au cours des trois prochaines années, nous mobilisions 300 milliards d'EUR d'investissements publics, et surtout privés », a-t-il déclaré à cette occasion. Selon M. Juncker, ce projet pourra être réalisé au moyen d'une utilisation ciblée des fonds structurels existants et des instruments actuels et futurs de la BEI. Le président élu a plaidé pour des investissements coordonnés dans des projets d'infrastructure, dans le haut débit, dans les réseaux énergétiques, dans les infrastructures de transport des centres industriels, ainsi que dans le domaine industriel, dans la recherche et le développement et dans les énergies renouvelables, ajoutant qu'« une Europe qui investit davantage est une Europe qui se prépare un avenir plus prospère et qui crée des emplois ».

En tant que banque de l'UE, la BEI salue bien entendu ce programme ambitieux et est résolument attachée à ces objectifs communs. En particulier, la BEI souscrit pleinement à la suggestion de dynamiser les investissements privés en utilisant mieux les fonds européens et nationaux. La Banque espère en outre pouvoir contribuer davantage à la mise en œuvre de ces idées et coopérer très étroitement avec la nouvelle Commission européenne.



Renforcer la coopération avec les BMD : une priorité essentielle pour la BEI

S'exprimant à l'occasion des réunions annuelles du Groupe de la Banque mondiale, le président de la BEI a proposé d'élaborer de nouvelles initiatives plus efficaces visant à dynamiser le financement du développement dans les années à venir. « Il conviendra de mettre en place de nouvelles plates-formes si nous voulons accroître le volume du financement et, singulièrement, si nous voulons mobiliser davantage de ressources, non seulement auprès des banques, mais également sur les marchés des capitaux. L'engagement et les fonds du secteur public seront tout simplement insuffisants si nous voulons lutter efficacement contre la pauvreté et rendre le développement durable. Ces défis relèvent d'une responsabilité conjointe des institutions publiques, mais également du secteur privé ».

En marge des réunions de Washington, un nouvel instrument, le Mécanisme mondial de financement des infrastructures (*Global Infrastructure Facility*, GIF), a été lancé. La BEI s'est jointe aux institutions multilatérales de développement et aux pays donateurs, aux fonds de placement privés et sociétés de gestion, aux fonds de pension et aux caisses d'assurance et banques commerciales qui se sont associés pour travailler en partenariat dans le cadre du GIF, instrument qui pourrait débloquer des milliards de dollars afin de promouvoir les grands équipements dans les pays en développement.

M. Hoyer a souligné la nécessité d'adopter une stratégie de financement cohérente, globale et intégrée. Les banques multilatérales de développement (BMD) et le Fonds monétaire international (FMI) entendent élaborer des propositions concrètes à l'intention des Nations unies, à temps pour les réunions du printemps 2015 du FMI et de la Banque mondiale, visant à favoriser le développement durable et à identifier les meilleurs moyens de mobiliser les ressources nécessaires.



Première publication d'informations au titre de l'IITA pour davantage de transparence sur les activités de la BEI à l'extérieur de l'UE

La BEI a publié une première série de données et d'informations sur ses activités à l'extérieur de l'UE en application de la norme de publication d'informations de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). L'adhésion à cette initiative en octobre 2013 et l'application de sa norme pour les publications reflètent l'engagement ferme de la Banque à l'égard de la transparence et de la responsabilité dans l'utilisation de ses ressources et facilitent plus encore l'accès du public aux informations relatives à ses activités. Le premier rapport que publie la BEI au titre de l'IITA énumère les contrats signés en 2014 dans les pays hors UE. Les dossiers relevant de l'IITA seront désormais actualisés chaque mois et les nouveaux contrats signés seront ajoutés.

Chiffres marquants de l'action de la BEI en faveur du climat

Transports durables



239Mio^{EUR}

pour une nouvelle ligne de métro à Varsovie avec une réduction des émissions estimée à

41 000
tonnes de **CO₂**
par an



Fonds climatiques innovants

550Mio^{EUR}



pour 21 fonds climatiques, soutenant des investissements totalisant

14,5 Mrd^{EUR}



7 Mrd^{EUR}

de fonds collectés par le biais d'obligations climatiquement responsables

libellées en 10 devises

88 Mrd^{EUR}

pour l'action en faveur du climat

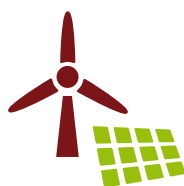
2009-2013



Climat et développement

15 Mrd^{EUR}

pour un instrument réservé au soutien de projets à l'extérieur de l'UE à partir de cette année



Énergies renouvelables

587 Mio^{EUR}

pour la construction du plus grand parc éolien marin du monde aux Pays-Bas qui devrait permettre de fournir de l'électricité verte à

15 million de personnes

Efficacité énergétique

327 Mio^{EUR} à l'appui de travaux de rénovation visant

à améliorer l'efficacité énergétique d'immeubles résidentiels collectifs à Bucarest



50 % d'économies attendues sur la consommation d'énergie liée au chauffage



Eau et assainissement

424 Mio^{EUR}

pour 9 projets dans le secteur de l'eau à l'extérieur de l'UE en 2013

Approvisionnement en eau de **656 000** foyers

Services d'assainissement pour **199 700** foyers

Kenya : capter la force du vent pour stimuler la production d'énergie à grande échelle

La région du lac Turkana, dans le nord du Kenya, offre un paysage d'un autre monde, étonnant, éloigné, désolé et inhospitalier. Mais elle présente aussi des caractéristiques quasiment idéales pour la production d'énergie éolienne, et un parc de 365 turbines y est en construction. Henk Hutting, ancien directeur général de Lake Turkana Wind Power, évoque avec BEI INFO ce qui deviendra le plus grand parc éolien du pays.

« Nous savions que nous devons construire cette installation à grande échelle en raison des distances par rapport au réseau et de la logistique requise, » explique Henk Hutting à propos du parc éolien du lac Turkana, d'une puissance de 310 MW. « Si l'on tient compte du coût des autres éléments comme la route asphaltée ou la ligne de transport, cette taille représente le minimum requis pour que le projet soit rentable. »

La taille de l'opération est remarquable, tout comme le sont les avantages qu'elle représentera pour le Kenya. Ce parc éolien et les 204 km de route rénovée coûteront au total 76 milliards de KES (623 millions d'EUR), ce qui en fait le plus gros investissement privé individuel dans l'histoire du pays. La BEI a prêté 200 millions d'EUR à l'appui de ce projet, montant qu'est venue compléter une contribution de 25 millions d'EUR du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. Les 310 MW représentent environ 20 % de la puissance installée du Kenya et garantiront une production d'électricité à bas coût, fiable et respectueuse de l'environnement. Sur sa durée de vie de 20 ans, le parc permettra de réduire les émissions de CO₂ de 16 millions de tonnes.

Le parc éolien sera relié au réseau national par une ligne de transport de 428 km faisant l'objet d'un projet distinct, qui permettra également le raccordement de futures centrales électriques géothermiques le long de son tracé, tandis que la modernisation du réseau routier rendra la région plus accessible. L'éloignement de cette région n'est pas simplement une impression, c'est une réalité

Des vents forts à basse altitude

Alors pourquoi avoir choisi ce site ? De fait, tout a commencé en 2004 : un agriculteur néerlandais, Willem Dolléman, campait sur les rives du lac Turkana. Sa tente s'est envolée, et il s'est rendu dans la petite ville de Loiyangalani, au bord des eaux vertes de ce lac situé en plein désert. Il s'est réfugié dans le lodge, faisant remarquer que la tempête faisait rage à l'extérieur. « Quelle tempête ? », lui ont répondu les locaux, amusés. Lui est alors venue une idée. Il a fait venir des connaissances et des experts du secteur de l'éolien sur place.

Ils ont trouvé le site idéal dans la région à environ 30 km au sud de Loiyangalani. Il a fallu un certain délai pour l'obtention des financements requis,

en raison du climat des affaires du moment, et les accords de financement officiels ont été signés en mars 2014. Une dizaine d'années après la mésaventure de Willem Dolléman, le chantier du nouveau parc éolien peut être lancé.

« Notre site bénéficie de vents très stables », explique Henk Hutting. Les vents du courant-jet est-africain s'engouffrent dans une vallée entre les massifs du Mont Kulal (2 300 m d'altitude) et du Mont Nyiru (2 750 m). Le lac lui-même se trouve à 450 m d'altitude. En traversant la vallée, qui agit comme un tunnel, le vent s'accélère. Dans cette région connue sous le nom de « couloir éolien du Turkana », les vents sont forts et ils sont également constants sur le site choisi. Une étude ornithologique réalisée sur 12 mois a également permis de conclure que l'implantation dans le désert n'aura aucune incidence sur les voies migratoires des oiseaux.

De l'électricité verte dans un paysage désertique

Il faudra deux ans pour achever la ligne de transport d'électricité. Lorsqu'elle entrera en service,



Henk Hutting

est un actionnaire et l'ancien directeur général de Lake Turkana Wind Power Ltd.

nous pourrons disposer d'une puissance de l'ordre de 90 MW. Il faudra alors une année de plus pour lancer la production à plein régime, » déclare Henk Hutting.

Il n'est pas aisé de définir combien de personnes profiteront du surplus de production d'électricité, mais la confiance dans le réseau national lui-même sera améliorée du fait d'un approvisionnement plus stable. Et si l'électricité est disponible en continu, la demande elle-même devrait augmenter. Actuellement, les habitants n'utilisent peut-être pas d'appareils chez eux, et les entreprises peuvent être découragées par le risque de coupures de courant. Une fois que la charge financière aura diminué, tout le monde pourra faire plus. « Prenez l'exemple des PME qui utilisent des générateurs, » poursuit-il. « Lorsque le prix de l'électricité produite par des installations fonctionnant au diesel atteint un certain point, elles se voient simplement contraintes de fermer. » Ce qui est loin de soutenir la croissance économique, à l'inverse de ce que fera le parc éolien du lac Turkana. L'électricité produite par le parc éolien sera achetée à un tarif fixe par Kenya Power sur une durée contractuelle de 20 ans. Ce prix correspond à une réduction de 60 % par rapport à celui de l'électricité produite par des centrales thermiques.

Des avantages à tous les niveaux

Pour le Kenya, le parc éolien du lac Turkana aura des retombées positives importantes puisqu'il permettra de raccorder les populations au réseau, de créer environ 2 800 emplois durant la phase de construction et de garantir un approvisionnement sûr en électricité à un coût abordable. Henk Hutting

estime que les plus petites entreprises et, par exemple, les commerçants, en seront les principaux bénéficiaires. Mais le projet du lac Turkana pourrait n'être qu'un début. Moins d'un citoyen kényan sur trois a accès à l'électricité.

« Ce pays devrait disposer d'une puissance installée de près de 40 000 MW. Le manque de moyens de production est choquant, » explique Henk Hutting. Compte tenu du potentiel de la région du lac Turkana, plusieurs parcs éoliens pourraient y être installés. Dans la situation actuelle, les facteurs limitatifs sont la demande et le transport. Mais plus la quantité d'électricité produite sera grande, et plus la demande sera élevée. L'électricité d'origine éolienne kényane pourrait devenir un produit d'exportation et une source d'emploi et de revenus à l'échelle locale. Le secteur de la pêche sur le lac Turkana même est un exemple qui montre comment la région peut bénéficier du projet. « Comme cette zone sera connectée au réseau, les pêcheurs locaux auront accès au stockage à froid et pourront éventuellement vendre leur poisson à Nairobi grâce au réseau routier, ce qui n'était pas possible auparavant, » souligne-t-il.

Par ailleurs, un programme de responsabilité sociale d'entreprise axé sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'amélioration du logement, l'éducation et d'autres projets locaux a été mis en place pour les populations locales. « Elles passeront sans transition de l'âge de pierre à l'internet à haut débit en deux ans, » affirme Henk Hutting. Le parc éolien devrait être pleinement opérationnel début 2017. Pour le Kenya, ce projet marquera la première étape sur la voie vers un développement global. ■

« Les pêcheurs locaux auront accès au stockage à froid et pourront éventuellement vendre leur poisson à Nairobi grâce au réseau routier. »



Essor des obligations vertes : les investisseurs adhèrent au financement climatique

Dans le contexte du défi du financement de la lutte contre les changements climatiques, qui demeure l'une des priorités d'action au niveau mondial, les obligations vertes apportent leur pierre à l'édifice. Elles connaissent en effet un essor grandissant sur les marchés financiers et contribuent à sensibiliser les investisseurs. Pionnière parmi les émetteurs publics et promoteur actif des obligations vertes, la BEI est soucieuse de continuer à développer ce segment de marché.

Les obligations vertes permettent d'établir un lien entre le produit d'une émission obligataire et des investissements respectueux de l'environnement. Les émissions d'obligations climatiquement responsables de la BEI servent exclusivement à financer des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Au cours des sept dernières années (2007-2013), le produit de ces émissions a été affecté à 55 projets réalisés dans 19 pays du monde. Ces projets portent sur des domaines allant de la production et du transport d'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique et géothermique à la rénovation de logements dans un souci d'efficacité énergétique. Ils sont tous conformes aux normes environnementales et sociales de la BEI. Les investisseurs apprécient la longue expérience de la BEI en matière d'évaluation et de financement de projets solides et durables. Les « Principes sur les obligations vertes », ensemble de lignes directrices relatives aux meilleures pratiques publié en début d'année par un consortium de banques internationales en consultation avec les principaux intervenants du marché tels que la BEI, encouragent davantage encore la transparence, la divulgation d'informations et l'intégrité sur ce segment de marché.

« La BEI reconnaît le vif intérêt porté par les investisseurs à ses obligations climatiquement responsables et se réjouit de la perspective de développer encore cet instrument afin de permettre l'investissement ciblé dans des projets liés au climat », a déclaré Jonathan Taylor, vice-président de la BEI chargé de l'environnement et de l'action en faveur du climat. Parmi les projets soutenus au moyen des obligations vertes de la BEI, on peut citer **London Array**, le plus grand parc éolien marin en exploitation dans le monde,

achevé l'an dernier. Ses 175 éoliennes sont capables de produire suffisamment d'énergie pour alimenter près d'un demi-million de foyers britanniques et permettent de réduire les émissions de CO₂ de plus de 900 000 tonnes par an. Ce projet contribue à préserver l'environnement tout en assurant un approvisionnement en électricité sûr pour le sud-est de l'Angleterre. Par ailleurs, les investisseurs sont heureux de recevoir des informations transparentes sur l'affectation du produit des obligations climatiquement responsables à des projets dont la contribution à l'environnement est vérifiable, comme c'est le cas du parc éolien **London Array**, qui a reçu 244 millions d'EUR du produit de ces obligations émises par la BEI.

Sensibiliser davantage et attirer les investisseurs

Cette année a été marquée par une croissance sans précédent du marché des obligations vertes, qui ont permis de lever 29 milliards d'USD depuis le début de l'année, soit environ deux fois plus que pour toute l'année 2013. À mesure de l'essor de ce marché, l'offre s'est également accrue, la BEI étant le plus grand émetteur et aussi l'un des plus engagés. L'emprunt climatiquement responsable de la Banque, d'un encours de 2,6 milliards d'EUR, représente à ce jour le plus grand emprunt vert du marché, toutes monnaies confondues.

Eu égard aux impératifs de la politique climatique et au besoin de renforcer la participation des marchés financiers, la BEI a lancé, en juillet 2007, la toute première obligation verte de cette catégorie d'actifs. Point important, cette transaction permettait pour la première fois de réserver le produit d'une émission aux décaissements de prêts à l'appui de projets contribuant à l'action pour le climat, offrant aux investisseurs un lien transparent entre l'activité de prêt et la collecte de ressources dans ce domaine. Depuis, les émissions



Faits marquants liés aux obligations vertes de la BEI



d'obligations climatiquement responsables ont permis de lever l'équivalent de plus de 7 milliards d'EUR dans dix monnaies.

Les obligations vertes ont contribué à améliorer la visibilité des financements en faveur de l'environnement ce qui, à son tour, a entraîné la croissance et la diversification de la demande des investisseurs. L'un des avantages des obligations vertes émises par la BEI réside dans le fait que les investisseurs ne prennent pas de risques liés aux projets étant donné qu'ils détiennent uniquement un encours sur la BEI et que les rendements sont les mêmes que ceux des obligations classiques de la Banque. Dans le même temps, les investisseurs ont la possibilité de suivre de près la manière dont les fonds sont effectivement décaissés. La participation d'un éventail plus large d'investisseurs a permis aux émetteurs de diversifier leurs sources de financement et a renforcé la surveillance exercée par le marché. Les multiples effets en retour positifs ont ainsi conduit à une meilleure sensibilisation de tous les intervenants du marché.

Mobiliser l'investissement vert pour des rendements durables

Des investissements massifs et leur mise en œuvre effective sont nécessaires pour atteindre l'objectif consistant à contenir la hausse de la

température dans le monde en deçà de 2°C. C'est particulièrement vrai s'agissant du secteur de l'énergie propre. Il est dès lors évident que la mobilisation à grande échelle de capitaux à long terme dépendra de l'adhésion d'investisseurs institutionnels éclairés et actifs tels que des fonds de pension, des sociétés de gestion de fonds et des compagnies d'assurance qui, à eux tous, détiennent un encours estimé à environ 80 000 milliards d'USD. En amont du Sommet sur le climat convoqué par le secrétaire général des Nations unies à New York en septembre, un groupe de 347 investisseurs représentant plus de 24 000 milliards d'USD d'actifs, soit plus d'un quart du total mondial, a signé une déclaration commune sur le changement climatique, s'y engageant à « identifier et évaluer les possibilités d'investissements à faible intensité de carbone répondant à [leurs] critères de placement et [à] envisager la possibilité de recourir à des structures de placement investissant dans des actifs sobres en carbone et conformes à [leurs] objectifs en matière de risque et de rendement ».

Autrefois, les investisseurs institutionnels n'avaient qu'une possibilité limitée, par rapport à leur taille, d'exercer une influence sur les émetteurs d'obligations s'agissant de l'utilisation effective des ressources. Les obligations vertes constituent un outil essentiel pour renforcer leur participation utile dans ce domaine et devraient par conséquent continuer de jouer un rôle dans le dialogue mondial. Dans leur déclaration commune au sujet du financement de l'action pour le climat, publiée en septembre, les banques multilatérales de développement (BMD) soulignent leur volonté de « conserver leur rôle à l'appui du développement, afin de continuer à stimuler la croissance durable du marché des obligations vertes ». La BEI, signataire de cette déclaration, réitère son engagement en faveur de ce segment de marché et continuera d'adapter ses émissions d'obligations vertes de manière à soutenir le développement du marché et à rester à l'écoute des investisseurs. ■

Concilier économie et écologie

pour une belle réussite



Nos écosystèmes, notre biodiversité et nos ressources naturelles sont fondamentaux pour le bien-être et le développement durable de nos sociétés. Il s'agit du capital naturel de la planète. La BEI compte parmi les investisseurs de référence d'*Althelia Climate Fund*, qui cible des projets d'aménagement durable des paysages susceptibles d'avoir des retombées bénéfiques sur les plans financier, environnemental et social. Parmi les premiers investissements de ce fonds figure la conservation de 570 000 hectares de forêt naturelle au Pérou.

Une fois finalisé, cet investissement permettra la production d'au moins 3 200 tonnes par an de cacao biologique issu du commerce équitable, certifié « zéro déforestation », contribuant ainsi à améliorer les moyens de subsistance de 1 100 petits agriculteurs et de leurs familles. Par rapport au statu quo, ces systèmes agroforestiers constituent une solution écologiquement durable et attrayante sur le plan économique et permettront d'éviter au total 4 millions de tonnes d'équivalent CO₂ d'émissions sur sept ans.

L'investissement total à l'appui de ce projet dépasse 9 millions d'EUR et sera étalé sur une période de sept ans. Sur le terrain, cet investissement est mis en œuvre en partenariat avec une ONG péruvienne de premier plan, *Asociación para la Investigación y el Desarrollo Integral*, qui a accumulé 27 ans d'expérience dans le domaine des projets de développement durable à l'échelle des communautés, ainsi qu'avec le service national pour les sites naturels protégés et le cabinet du vice-ministre chargé du développement stratégique des ressources naturelles.

Un effet de signal vis-à-vis des investisseurs

Le déboisement et la dégradation des forêts sont à l'origine de près de 20 % des émissions de gaz à effet de serre de la planète, seulement dépassé par le secteur mondial de l'énergie pour les émissions de carbone. Les forêts tropicales emmagasinent 25 % du carbone terrestre tout en absorbant 15 % des émissions mondiales de carbone. Afin de protéger les forêts sur pied et conformément aux critères du programme REDD+

(réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts), une valeur financière est donnée au carbone emmagasiné dans ces forêts, sous la forme de crédits carbone vendus en partie à des entreprises pour qu'elles puissent atteindre plus facilement leurs objectifs en matière de responsabilité environnementale et d'entreprise.

S'agissant du mécanisme REDD+, la BEI avance en territoire inconnu. En étendant ses activités à ce nouveau domaine, la BEI entend envoyer un signal positif et montrer qu'investir dans le programme REDD+ constitue une perspective intéressante. La BEI participe à hauteur de 25 millions d'EUR au fonds *Althelia Climate* pour l'aider à mobiliser quelque 150 millions d'EUR au total à l'appui d'opérations de capital-investissement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Au moins 1,2 million d'hectares de forêt primaire seront protégés et les émissions seront réduites de plusieurs millions de tonnes chaque année. *Althelia* a également négocié avec l'agence américaine pour le développement international (USAID) une garantie destinée à couvrir à hauteur de 50 % les pertes sur investissement et sur portefeuille, dont bénéficieront les investisseurs du fonds.

Lancé en 2013, le fonds *Althelia* démontre qu'il est tout à fait possible de combiner rendements financiers concurrentiels d'une part, et préservation du capital naturel et développement social d'autre part. Le fonds a d'ores et déjà levé 60 millions d'EUR auprès d'institutions tant publiques que privées, avec pour objectif de financer utilement une vingtaine de projets dont les revenus sont issus de l'agriculture durable et des services environnementaux. ■

Cet investissement permettra la production d'au moins 3 200 tonnes par an de cacao biologique issu du commerce équitable, certifié « zéro déforestation ».

La réserve nationale de Tambopata et le parc national de Bahuaja-Sonene font partie des endroits les plus riches en biodiversité et servent de réserves d'eau et de réservoirs de carbone pour le Pérou, le bassin amazonien et le reste du monde. La culture sur brûlis, l'inefficacité des systèmes pastoraux et l'exploitation minière illégale menacent ces sites protégés. *Althelia* soutient financièrement la transition vers une utilisation pérenne des terres, en particulier au travers de la réhabilitation de 4 000 hectares de terres dégradées.

La forêt vue depuis les arbres de Slovaquie

Les forêts et autres terres boisées couvrent plus de 40 % du territoire de l'UE. Au cours des dernières décennies, cette superficie forestière a augmenté de près de 0,4 % par an grâce au reboisement et à la succession naturelle tandis que la demande mondiale de produits forestiers continue de croître régulièrement à un taux annuel de 3 %. Il n'est guère surprenant que l'investissement dans des projets forestiers durables constitue un axe de croissance pour la BEI.

Nombreux sont ceux pour qui la forêt évoque des images idylliques d'étendues luxuriantes de verdure fourmillant d'espèces forestières. Des forêts bien gérées sont la clé de la protection des écosystèmes et source d'avantages écologiques à l'échelle mondiale. Toutefois, les régions forestières constituent également une importante source d'emploi pour 3 millions de personnes vivant dans les zones rurales d'Europe.

La BEI intervient dans le secteur forestier depuis près de 35 ans, œuvrant en faveur du vaste éventail d'avantages économiques, environnementaux et sociaux que procurent les forêts en investissant dans toute la chaîne de valeur forestière depuis la plantation, la gestion et la protection contre les incendies jusqu'à la transformation du bois, en passant par les fonds investissant dans ce secteur.

L'engagement de la BEI en faveur de cette ressource verte de l'Europe qui vit et respire se traduit par son soutien aux mesures sylvicoles inscrites dans les programmes de développement

rural régionaux et nationaux. Étant donné que le Fonds européen agricole pour le développement rural, dans le cadre duquel ces programmes sont conçus, représente près de 90 % des financements de l'UE à l'appui des forêts européennes, la possibilité d'associer les prêts de la BEI aux concours de la Commission européenne constitue une perspective importante pour la banque de l'UE.

Jeter des semences d'avenir en Slovaquie

Mars 2014 a marqué une première tant pour la BEI que pour la Slovaquie : la Banque a signé son tout premier prêt en faveur du secteur forestier à l'appui du premier programme global de développement rural du ministère slovaque de l'agriculture et du développement rural. Le concours de 120 millions d'EUR consenti par la BEI contribuera au financement de projets de boisement, d'amélioration de la protection et de la gestion des forêts et de modernisation des équipements agricoles.

Les forêts jouent un rôle particulièrement important dans le maintien du fragile équilibre environnemental de la Slovaquie ; elles représentent 69 % du réseau Natura 2000 de sites protégés du pays, contre une moyenne européenne de 51 %. La BEI est consciente de cette importance et László Baranyay, vice-président de la Banque, s'est félicité que les fonds prêtés par cette dernière favorisent la croissance verte dans le pays : « Cette opération aura des avantages écologiques considérables puisqu'elle contribuera à améliorer la santé de l'écosystème forestier et à accroître la séquestration des gaz à effet de serre et la production d'énergie

renouvelable. Elle permettra également de créer de nouveaux emplois dans tout le pays. »

Des exploitations de petite taille à un agrotourisme grandissant

Les bénéficiaires finals du projet représentent un large éventail d'établissements publics et privés, dont plus de 2 000 agriculteurs dont les terres bénéficieront de la modernisation des équipements agricoles visant à améliorer les performances environnementales des exploitations. L'utilisation d'énergies renouvelables et de technologies à haut rendement énergétique sur les exploitations sera encouragée et une meilleure gestion des nutriments permettra de réduire la pollution des eaux de surface et souterraines causée par l'élevage d'animaux et d'améliorer la gestion de ressources essentielles en eau.

Un important volet du prêt consistera à contribuer à la régénération ainsi qu'à l'amélioration de la gestion et de la protection de plus de 300 000 hectares de forêt endommagés ces dernières années par des tempêtes, des invasions d'organismes nuisibles et des incendies. Le projet prévoit la construction ou la réparation de 40 km de routes forestières qui faciliteront les activités de conservation et de gestion des forêts. Les autorités slovaques se réjouissent particulièrement du fait que, pendant sa phase de mise en œuvre, le projet permettra de créer des emplois dans l'économie rurale, soutenant ainsi la croissance et l'emploi. Le programme forestier national constitue en outre une étape importante dans l'avènement d'une nouvelle ère agrotouristique dans ce pays d'Europe centrale. ■



Plus de  **300 000 hectares** de forêt à régénérer

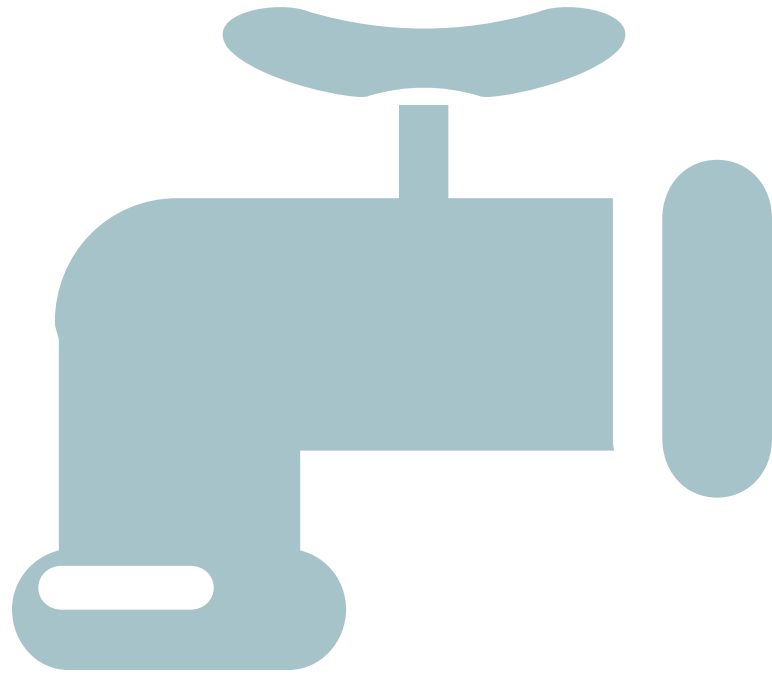
Une solution étanche pour un avenir plus sûr

D'ici à 2025, quelque 800 millions de personnes vivront dans des régions ou des pays confrontés à une pénurie extrême d'eau et deux tiers de la population mondiale ressentiront les effets négatifs de la diminution des ressources en eau. Cette situation fait de la sécurité hydrique l'une des grandes préoccupations politiques du moment. La BEI aide divers pays, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE, à adapter leur stratégie de gestion de l'eau pour tenir compte des changements climatiques et des réductions indispensables de la consommation d'énergie.



Aux côtés de Lisbonne pour répondre à la demande sans cesse croissante en eau

Depuis 1997, la BEI a fourni plus de 2 milliards d'EUR sous la forme de prêts et d'interventions d'assistance technique en faveur d'Águas de Portugal, afin de soutenir différents projets visant à améliorer et à élargir la fourniture d'eau ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées sur l'ensemble du territoire portugais. La station d'épuration des eaux usées Beirolas à Lisbonne est un bel exemple d'améliorations apportées en faveur des ressources hydriques locales, notamment du littoral, des rivières et des eaux souterraines, aidant ainsi à protéger les sources d'approvisionnement en eau potable et contribuant au développement durable de la région. Plus récemment, la Banque a soutenu les efforts concertés consentis par l'opérateur public *Empresa Portuguesa das Águas Livres* (EPAL) pour améliorer le réseau de distribution d'eau par le biais d'une utilisation plus efficace de l'énergie et de l'eau. Un prêt de 72 millions d'EUR a été approuvé pour aider EPAL à répondre à la forte hausse de la demande en eau engendrée par l'essor du Grand Lisbonne.



Une
« lame
de fonds » !
Premier bailleur
de fonds
au monde
en faveur
du secteur
de l'eau

La BEI a contribué à élaborer des milliers de projets hydriques dans le monde. Au cours de la seule année 2013, elle a prêté un total de 4,7 milliards d'EUR en faveur de 35 projets liés à l'eau. Depuis le début de ses opérations dans ce secteur, les prêts de la BEI ont atteint un volume impressionnant de **58 milliards d'EUR**, à l'appui de plus de **1 300 projets**.

La BEI
canalise
son savoir-faire
technique vers
le secteur
de l'eau

La BEI peut apporter bien plus que des financements au secteur de l'eau. Parmi son personnel, elle compte **35 spécialistes du secteur de l'eau**, qui mettent leur savoir-faire au service du renforcement des capacités liées aux projets dans ce domaine. Rien qu'en Europe, l'initiative JASPERS, mise en œuvre conjointement par la BEI et l'UE, a permis de fournir une assistance technique à l'appui de **129 projets relatifs à l'eau dans 17 pays**.

À l'extérieur de l'Europe, la BEI a signé neuf opérations liées l'eau en 2013, pour un total de **424 millions d'EUR**. Ces projets représentent peut-être une goutte d'eau dans l'océan à l'aune du défi mondial de l'eau, mais ils changent la vie de **855 700 ménages** dans les pays partenaires de l'UE. Au total, 656 000 ménages devraient bénéficier d'un premier accès ou d'un meilleur accès à l'eau et quelque 199 700 ménages supplémentaires devraient accéder à des services d'assainissement améliorés.

Des effets en cascade : quand des projets hydriques améliorent la qualité de vie



Financement à l'appui du département d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'eThekwini récompensé par un prix

La BEI a accordé un prêt de 50 millions d'EUR qui a permis de financer une part importante du programme 2009-2014 d'investissements relatifs à l'eau et à l'assainissement de l'agglomération sud-africaine d'eThekwini (Durban) comptant plus de quatre millions d'habitants. Le projet ainsi soutenu, qui s'inscrit dans une démarche plus large de renforcement de la sécurité de l'approvisionnement en eau de la zone urbaine, appuie l'élargissement de l'accessibilité des services de base au profit d'une population nombreuse et diversifiée, parallèlement à l'amélioration de l'efficacité du réseau d'adduction d'eau grâce à des technologies innovantes. Le promoteur s'est vu décerner le prix Stockholm 2014 de l'eau dans l'industrie, en reconnaissance de ses réalisations, à savoir notamment le premier accès à l'eau courante pour 1,3 million d'habitants et à des services d'assainissement pour 700 000 personnes.



Une approche globale de cette source de vie

L'eau est essentielle à la vie sous toutes ses formes. Elle est indispensable pour préserver la santé, cultiver la terre, gérer l'environnement, s'adapter aux changements climatiques et créer de l'emploi. Afin d'avoir un **impact plus global**, la BEI intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'eau, dans quatre domaines : **l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des eaux usées, la protection contre les inondations et l'hydroélectricité**. En adoptant une approche stratégique à l'égard des projets relatifs à l'eau, la Banque soutient l'accès accru aux services de base tout en renforçant la sécurité de l'eau au niveau régional et la résistance aux effets du changement climatique.

Les prêts classiques et l'assistance technique ne sont pas les seuls moyens dont dispose la BEI pour donner vie à des projets relatifs à l'eau. En 2014, la Banque a investi **80 millions d'EUR** dans des mini-obligations, une structure innovante de financement par titrisation destinée à soutenir l'activité d'investissement de petites et moyennes entreprises intervenant dans le secteur de l'eau en Vénétie (Italie). Le projet Viveracqua Hydrobond devrait aider les compagnies des eaux locales à surmonter leurs difficultés d'accès aux financements bancaires.

Des solutions de financement innovantes pour garantir la sécurité de l'élément éternel de la vie



Sécurité de l'approvisionnement en eau dans la région de la Vénétie

En 2009, la BEI a prêté 88 millions d'EUR au concessionnaire public Veneto Acque Spa pour financer la diversification des sources d'eau et améliorer la sécurité de l'approvisionnement dans la région italienne de la Vénétie. Ces dernières années, le nord de l'Italie a pâti d'une réduction de la couverture neigeuse, d'une diminution du nombre de jours de pluie et de l'intensité des épisodes pluvieux, ainsi que d'un recul des glaciers. Ces événements climatiques altèrent le flux des principaux cours d'eau, ce qui réduit la disponibilité de l'eau dans la région. Le projet financé a contribué à compléter les eaux de surface de piètre qualité de l'Adige et du Po avec des eaux souterraines préalpines, permettant ainsi aux 600 000 habitants et aux 400 000 résidents saisonniers de la région de la Vénétie centrale de bénéficier d'une eau d'excellente qualité et disponible en permanence. D'ici à 2016, lorsqu'elle tournera à plein régime, la station distribuera quelque 30 millions de mètres cubes d'eau par an.

Soutenir l'innovation en matière de modules photovoltaïques en Allemagne



« L'exemple de Manz démontre qu'une PME peut très bien rivaliser avec la concurrence internationale et être un chef de file technologique ».

Un prêt de 20 millions d'EUR octroyé à Manz AG, société d'ingénierie en haute technologie, soutient les activités de recherche et développement de l'entreprise visant la production d'une énergie durable et rentable. Ce concours financier s'inscrit dans le cadre du nouveau dispositif « InnovFin – Financement européen de l'innovation », initiative conjointe de la BEI et de la Commission européenne. Le volet « Financement de la croissance des ETI » de cette initiative est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des ETI dans le domaine du financement de la R-D.

Le financement de la BEI bénéficiera principalement à l'activité de recherche-développement de l'entreprise dans le secteur de l'énergie solaire photovoltaïque. La technologie de Manz en matière de cellules photovoltaïques figure parmi les plus avancées au monde puisqu'elle présente actuellement la meilleure efficacité de transformation du rayonnement solaire en énergie pour les modules CIGS et d'autres modules photovoltaïques à couches minces, ainsi que des coûts compétitifs en comparaison avec la technologie photovoltaïque cSI. La technologie CIGS repose sur un alliage de cuivre, d'indium, de gallium et de sélénium et permet de fabriquer des cellules à couches minces. Les modules CIGS sont actuellement considérés comme les plus performants du marché. Ils nécessitent une quantité relativement faible de matériaux, ce qui les rend plus durables et plus respectueux de l'environnement.

Wilhelm Molterer, vice-président de la BEI, a qualifié de crucial l'appui financier de la Banque :

« Pour pouvoir obtenir de solides résultats dans le domaine de la recherche – comme ici dans le secteur des énergies durables et renouvelables –, il est vital de disposer d'un soutien financier fiable. C'est particulièrement le cas s'agissant des petites et moyennes entreprises. L'exemple de Manz démontre qu'une PME peut très bien rivaliser avec la concurrence internationale et être un chef de file technologique. Toutefois, cela nécessite des conditions stables de financement à long terme. C'est une tâche essentielle de garantir ces conditions, laquelle incombe tant à la BEI qu'à la Commission européenne », a ajouté le vice-président Wilhelm Molterer, responsable notamment des opérations de financement en Allemagne.

Des prêts innovants pour des ETI innovantes

Le prêt de la BEI appuiera les activités de R-D de l'entreprise en Allemagne. Manz est spécialisée dans la mise au point et la production de

machines et d'équipements d'automatisation. Cette société conçoit des chaînes de fabrication intégrées destinées aux segments des écrans plats, des affichages de capteurs, des modules solaires à couches minces et des batteries au lithium-ion. Manz devrait mener à terme son programme de recherche d'ici à 2016.

Le projet de R-D de Manz relève du volet « Financement de la croissance des ETI » du dispositif InnovFin, qui bénéficie de l'appui financier de l'Union européenne au titre des instruments financiers liés à l'initiative Horizon 2020. Le dispositif InnovFin est une nouvelle gamme de produits du Groupe BEI visant à faciliter l'accès aux financements pour les entreprises innovantes. Le volet « Financement de la croissance des ETI » d'InnovFin permet à la BEI de financer des entreprises innovantes grâce à des prêts à long terme mezzanine, subordonnés ou de premier rang, pour un montant de 7,5 à 25 millions d'EUR, afin de soutenir leur croissance et leurs investissements dans la recherche et l'innovation. ■

Cap sur le solaire dans l'Adriatique

Les îles baignées de soleil de la Croatie bénéficient de l'un des taux d'ensoleillement les plus élevés d'Europe. Le Fonds Green for Growth Fund, Southeast Europe – l'un des partenaires de financement de l'action en faveur du climat de la BEI – investit en Croatie dans des solutions solaires qui permettent de produire de l'électricité verte tout en générant un rendement durable pour les investisseurs.



En 2013, Privredna banka Zagreb (PBZ) a financé des panneaux solaires de toiture sur l'île de Lošinj, en mer Adriatique. Ces installations produisent de l'électricité propre sans émissions pour une centaine de ménages. PBZ fait partie du réseau d'institutions partenaires locales via lequel *Green for Growth Fund, Southeast Europe* (GGF) appuie le développement des énergies renouvelables en Croatie.

Des installations sur les toits pour produire de l'énergie renouvelable

Un client de PBZ a mis au point, en collaboration avec une chaîne hôtelière locale, une solution d'énergie solaire consistant à installer des panneaux solaires sur des toits loués à bail. Cette solution procure des avantages mutuels aux acteurs concernés. La localisation optimale combinée au bon ensoleillement garantissent des rendements fiables pour le client de PBZ. L'utilisation de toits d'hôtels existants permet une installation facile et respectueuse de l'environnement, puisqu'elle requiert moins d'équipements et de matériaux, tandis que lorsque les installations sont montées au sol, elles accaparent des terrains qui pourraient être exploités à d'autres fins. Par ailleurs, les îles croates bénéficient d'un niveau de rayonnement nettement supérieur en raison de l'effet de miroir exercé par la mer.

Pour la chaîne hôtelière, il s'agit là d'une formule gagnante parce qu'elle contribue à la rentabilité globale en générant des recettes supplémentaires – sans investissements de départ ou dépenses d'exploitation. Au terme du crédit-bail, la chaîne hôtelière peut en outre devenir propriétaire de l'installation et utiliser l'électricité d'origine solaire pour couvrir ses propres besoins. Ce type d'accord pourrait s'avérer particulièrement intéressant : durant les mois d'été, par exemple, les besoins en énergie de l'hôtel correspondent à la quantité maximale d'énergie produite en journée.

Le prêt à long terme du Fonds *Green for Growth* permet de garantir une adéquation entre les actifs et les dettes de PBZ et fournit le lien final nécessaire pour permettre à cette région magnifique de l'Adriatique d'avoir une approche plus verte. Le Fonds travaille avec des institutions partenaires sur le terrain et joue ainsi un rôle central pour ce qui est d'exploiter pleinement le potentiel de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. ■

Agir ensemble pour une croissance verte en Europe du Sud-Est

Le Fonds Green for Growth est un exemple qui illustre comment la BEI s'associe à d'autres institutions pour mobiliser l'investissement en faveur de l'action pour le climat. Ce partenariat public-privé innovant a pour objet de fournir des financements, sous forme de prêts, de fonds propres et d'assistance technique, à l'appui de projets énergétiques durables en Europe du Sud-Est, y compris la Turquie, et dans les pays voisins orientaux de l'UE. Lancé à l'initiative de la BEI et du groupe bancaire allemand KfW, il compte notamment parmi ses bailleurs de fonds le Fonds européen d'investissement (FEI), en qualité de dépositaire pour la Commission européenne, et le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. Outre la BEI et la KfW, plusieurs institutions financières internationales ont investi dans le Fonds, au nombre desquelles la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), l'IFC – membre du Groupe Banque mondiale –, la FMO – la société néerlandaise de financement du développement –, et la Banque autrichienne de développement, aux côtés d'investisseurs privés comme la banque privée allemande Sal. Oppenheim et la société de gestion d'actifs Finance in Motion. Au 30 juin 2014, le Fonds avait mis plus de 185 millions d'EUR de prêts à la disposition de ses institutions partenaires, avec à la clé plus de 11 000 prêts secondaires accordés à l'appui de l'efficacité énergétique et de projets de petite dimension ayant trait aux énergies renouvelables.

Une centrale hydroélectrique renforçant les capacités de stockage d'énergie en Autriche

La diversification croissante des sources d'énergie, en particulier celles d'origine renouvelable, confronte également les centrales électriques à de nouveaux défis. Il faut accroître les capacités et compenser les fluctuations. C'est précisément dans ce but qu'a été conçu le projet Obervermuntwerk II, dont l'objectif est de réduire les pertes sur réseau, de compenser les fluctuations de ce dernier et de fournir des capacités supplémentaires d'énergie d'équilibrage.



« Nous sommes très heureux de pouvoir collaborer avec la Banque européenne d'investissement, qui est un partenaire compétent et fiable pour le financement de nos projets », a déclaré Christof Germann, membre du conseil d'administration d'Illwerke AG, compagnie publique chargée de l'approvisionnement énergétique dans le land de Vorarlberg, qui a reçu un prêt de 280 millions d'EUR à l'appui d'une centrale à accumulation par pompage.

« Par son mode de production d'électricité respectueux de l'environnement, la centrale Obervermuntwerk II va jouer un rôle central et pas seulement pour le land de Vorarlberg. Elle apporte en outre une contribution notable à la stabilité et à la fiabilité du réseau d'électricité européen dans son ensemble », a ajouté M. Molterer.

Une batterie à énergie renouvelable au sommet des montagnes

Les travaux portant sur la centrale Obervermuntwerk II, dotée d'une capacité de 360 MW, ont commencé cet été et devraient être finalisés en 2018.

Un téléphérique spécial est actuellement en cours d'installation afin que le site de construction – situé à une altitude d'environ 1 700 mètres – reste accessible même quand les routes seront enneigées.

Ce projet met à profit la force naturelle de l'eau et les montagnes autrichiennes : la différence d'élévation de 300 mètres entre le lac de la Silvretta, situé plus en hauteur, et celui de Vermunt, situé plus bas – soit à peu près la hauteur de la tour Eiffel – est utilisée pour compenser les déséquilibres entre offre et demande d'énergie. La centrale Obervermuntwerk II pourra ainsi, si nécessaire, injecter rapidement de l'énergie de pointe ou de l'énergie d'équilibrage dans le réseau public. Si la sécurité de l'approvisionnement est menacée par un excédent d'énergie sur le réseau, l'eau sera repompée vers le lac de la Silvretta.

Un approvisionnement en électricité sûr, efficace et flexible

Il sera ainsi possible de réagir rapidement face aux pics d'utilisation et aux fluctuations, qui résultent non seulement de la consommation mais aussi de la production d'électricité à partir de sources



renouvelables telles que l'énergie éolienne ou l'énergie solaire. Par ailleurs, la centrale pourra offrir des services système supplémentaires au réseau européen de transport d'électricité. La centrale fonctionnera donc comme une batterie rechargeable, alimentée par des énergies renouvelables et fournissant autant d'électricité que nécessaire à un moment donné.

« L'Europe doit pouvoir compter sur un approvisionnement en électricité sûr, efficace et flexible. En l'occurrence, la BEI estime qu'il s'agit là de l'un des principaux objectifs de son financement », a souligné Wilhelm Molterer, vice-président de la BEI responsable notamment des opérations de prêt en Autriche. ■

Des logements sociaux plus respectueux de l'environnement à Londres



Les investissements à l'appui de l'efficacité énergétique profitent à l'économie en faisant baisser les factures d'énergie, en réduisant les émissions et en contribuant à la création de nouveaux emplois dans le secteur du bâtiment. Il s'agit précisément des objectifs poursuivis par un programme de logements sociaux au Royaume-Uni qui vise à rendre l'offre du parc social de Londres et du reste du pays plus durable sur le plan environnemental.

La BEI a octroyé un prêt de 480 millions d'EUR (400 millions de GBP) à la société de crédit The Housing Finance Corporation Ltd (THFC) pour financer des travaux de modernisation et la construction de nouveaux logements à haute efficacité énergétique dans l'ensemble du Royaume Uni. Ces investissements seront réalisés pour moitié environ dans la région de Londres, où le besoin de logements sociaux est le plus fort. Ces mesures permettront non seulement de faire baisser les factures d'énergie mais aussi de réduire sensiblement la pollution atmosphérique. Les constructions nouvelles, en particulier, seront conformes aux normes environnementales les plus élevées.

THFC est une organisation indépendante spécialisée dans l'octroi de prêts aux associations de logement agréées qui fournissent des logements abordables dans tout le Royaume-Uni. Depuis le début de sa collaboration avec la BEI, en 1998, THFC a rétrocédé 1,5 milliard de GBP à l'appui d'investissements réalisés dans le cadre de petits programmes

de rénovation de logements dans l'ensemble du pays. En tant qu'organisme sans but lucratif, THFC rétrocède uniquement les fonds de la BEI au coût d'origine et n'applique pas de marge, ce qui constitue un avantage considérable pour les associations de logement.

« Les programmes de construction que nous aidons à financer avec le soutien financier de la BEI affichent d'excellentes performances environnementales, ce qui peut faire une grande différence pour les occupants de logements sociaux. Les résidents en seront en effet les ultimes bénéficiaires puisqu'ils verront leurs factures d'énergie diminuer », a déclaré Fenella Edge, directrice de THFC.

Les nouveaux programmes de construction qui seront financés devraient atteindre au moins le niveau 4 défini par le code national de l'habitat durable, ce qui représente une réduction de 44 % de la consommation d'énergie par rapport aux normes de référence de 2006 relatives aux exigences minimales en matière de planification. À titre de comparaison, la note la plus élevée, soit le niveau 6, est attribuée aux habitations à zéro émission de carbone, tandis que la majorité des programmes de logement du secteur privé remplissent les critères des niveaux 2 ou 3.

Bâtir des quartiers durables à Londres

Le programme de logement financé contribue à la création de quartiers durables et certains des investissements réalisés à Londres commencent déjà à prendre forme. Le programme *Dockland Settlement*, qui doit être achevé en novembre de cette année, comprend cinq unités de logements sociaux à usage locatif, quatre unités de logements sociaux en propriété partielle et 18 unités de logements privés. Le montant financé par la BEI correspond à 49 % environ du coût total de l'investissement.

Un nouveau centre communautaire ainsi qu'une conciergerie sont également en cours de construction. Le programme apporte un soutien à la collectivité locale, offrant de nouvelles possibilités aux jeunes et permettant aux autres résidents de pratiquer des activités sportives.

Le financement octroyé par la BEI à l'appui de ce programme de logements sociaux sera complété par un investissement du *London Green Fund*, qui est géré par la BEI, et portera sur des travaux de modernisation réalisés dans la région de Londres. ■

À pleins gaz vers un transport maritime durable

entre la Norvège et le Danemark

Deux nouveaux transbordeurs de croisière fonctionnant au GNL proposent un moyen efficace et respectueux de l'environnement pour voyager entre les villes de Bergen, Stavanger, Langesund (Norvège) et Hirtshals (Danemark). La BEI soutient l'expansion de la flotte de Fjord Line au moyen d'un prêt de 124 millions d'EUR.



Ce prêt a contribué à financer l'acquisition de deux nouveaux transbordeurs, le MS Stavangerfjord et le MS Bergensfjord. Construits dans le respect des normes environnementales les plus strictes, ces navires jumeaux, dont les performances ont été récompensées, sont les premiers transbordeurs de croisière au monde à fonctionner exclusivement au gaz naturel (GNL) ainsi que les plus grands navires de ce type au monde équipés de monomoteurs alimentés au GNL.

Une conception écologique récompensée

L'utilisation d'une technologie propre réduira nettement les émissions nocives générées par ces navires de 3 900 tonnes et 170 mètres de long. Les émissions de CO₂ seront ainsi réduites de 23 % par rapport à l'utilisation de moteurs marins classiques fonctionnant au fioul lourd. S'agissant des autres polluants, les chiffres sont tout aussi impressionnants puisque la réduction des oxydes de soufre et des particules atteindra 100 % et celle des oxydes d'azote 90 %. En outre, grâce à un profil de coque et des systèmes de gouvernail et d'hélice améliorés, la consommation globale de carburant a été réduite de 5 %, auxquels viennent s'ajouter 1 à 2 % gagnés avec

l'installation de systèmes de récupération de chaleur.

« Fjord Lines a toujours voulu adopter une attitude résolument consciente et responsable à l'égard du changement climatique. Alors même que des moteurs classiques avaient déjà été installés, nous avons changé la conception des deux navires en 2012 pour y intégrer les technologies les plus modernes en matière de GNL, ce qui fait que nous disposons maintenant de deux transbordeurs de croisière parmi les plus écologiques jamais construits », a déclaré Peter Frølich, président du conseil d'administration de Fjord Line.

Renforcer les liaisons maritimes

Ces nouveaux navires permettront d'accroître la capacité de transport de passagers et de doubler (de deux à quatre) le nombre de liaisons maritimes, avec des départs quotidiens de l'ensemble des ports de Norvège, du Danemark et de Suède à compter de 2015. Ils assureront les liaisons Bergen-Stavanger-Hirtshals et Hirtshals-Langesund et pourront transporter quotidiennement jusqu'à 1 500 passagers et 600 véhicules. Fjord Line verra ainsi sa capacité renforcée, puisque celle-ci devrait atteindre quelque 700 000 passagers et 60 000 véhicules de fret en 2015, contre 190 000 passagers

et 15 000 véhicules de fret avant la mise en circulation des nouveaux navires.

Au-delà des avantages pour l'environnement et de l'accroissement de la capacité, la construction des nouveaux transbordeurs a permis de créer environ 400 nouveaux emplois dans l'UE.

« Grâce à ses modalités et conditions avantageuses, le financement de la BEI a contribué à renforcer la viabilité du projet et donc à réduire le risque associé aux investissements dans des navires. Ce prêt nous garantit des ressources financières à long terme à un moindre coût et apporte par conséquent une valeur ajoutée financière à Fjord Line », a expliqué P. Frølich.

Outre le fait d'offrir une solution de transport durable, les nouveaux navires contribueront également à rapprocher la Norvège et l'UE grâce à la mise en place d'une liaison maritime attrayante et fiable.

« L'implication de la BEI est la reconnaissance de l'engagement de Fjord Line en faveur d'un transport maritime durable entre la Norvège et l'UE. Nous sommes fiers d'être le premier transporteur maritime norvégien à signer un accord de prêt avec la Banque européenne d'investissement », a-t-il ajouté. ■

Román Escolano rejoint la BEI



Le Conseil des gouverneurs a nommé Román Escolano vice-président et membre du Comité de direction. Avant de rejoindre le Comité de direction de la BEI, le 1^{er} septembre dernier, Román Escolano était le président de l'*Instituto de Crédito Oficial* en Espagne.

La bouge @ la BEI



Matteo Maggiore

Matteo Maggiore a été nommé directeur du département Communication au sein du Secrétariat général.

Agenda

• 6 novembre 2014

Séminaire InnovFin – Financement européen de l'innovation et de la croissance pour les entreprises, Varsovie

• 7 novembre 2014

Entreprises du Royaume-Uni : perspectives dans le cadre de l'action de la BEI en faveur du développement international, Londres

• Du 1^{er} au 12 décembre 2014

Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 20), Lima

Pour plus d'informations :
www.bei.org/events

Le prix en économie de la BEI décerné à Nicholas Bloom et John Van Reenen

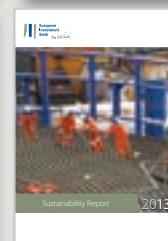
Cette année, le prix de la BEI a été décerné conjointement aux économistes Nicholas Bloom (faculté d'économie de l'université Stanford) et John Van Reenen (centre pour la performance économique et faculté d'économie de la *London School of Economics and Political Science*) en reconnaissance de leur excellence universitaire, des travaux publiés et de l'incidence sur les politiques publiques de leurs recherches sur le thème du prix de cette année, « Innovation, structure du marché et compétitivité ». Les auteurs ont joué un rôle pionnier dans l'analyse des effets de l'innovation managériale et technologique sur la performance économique et les inégalités, en mettant au point de nouveaux outils permettant de mesurer les innovations en matière d'organisation dans plus de 32 pays. Ils ont également examiné les déterminants de l'innovation, en s'intéressant plus particulièrement aux politiques influant sur la productivité comme celles relatives à la concurrence, au commerce et à la réglementation. M. Werner Hoyer, président de la BEI, a procédé à la remise des prix en septembre à Berlin.



Publications

- Promouvoir l'innovation et les compétences pour favoriser la croissance intelligente en Europe – brochure
- Normes environnementales et sociales – aperçu
- Rapport sur la durabilité 2013
- Rapport annuel de la FEMIP 2013
- Troisième rapport sur le Plan d'action conjoint des IFI pour la croissance en Europe centrale et sud-orientale

Pour plus d'informations :
www.bei.org/publications



Banque européenne d'investissement

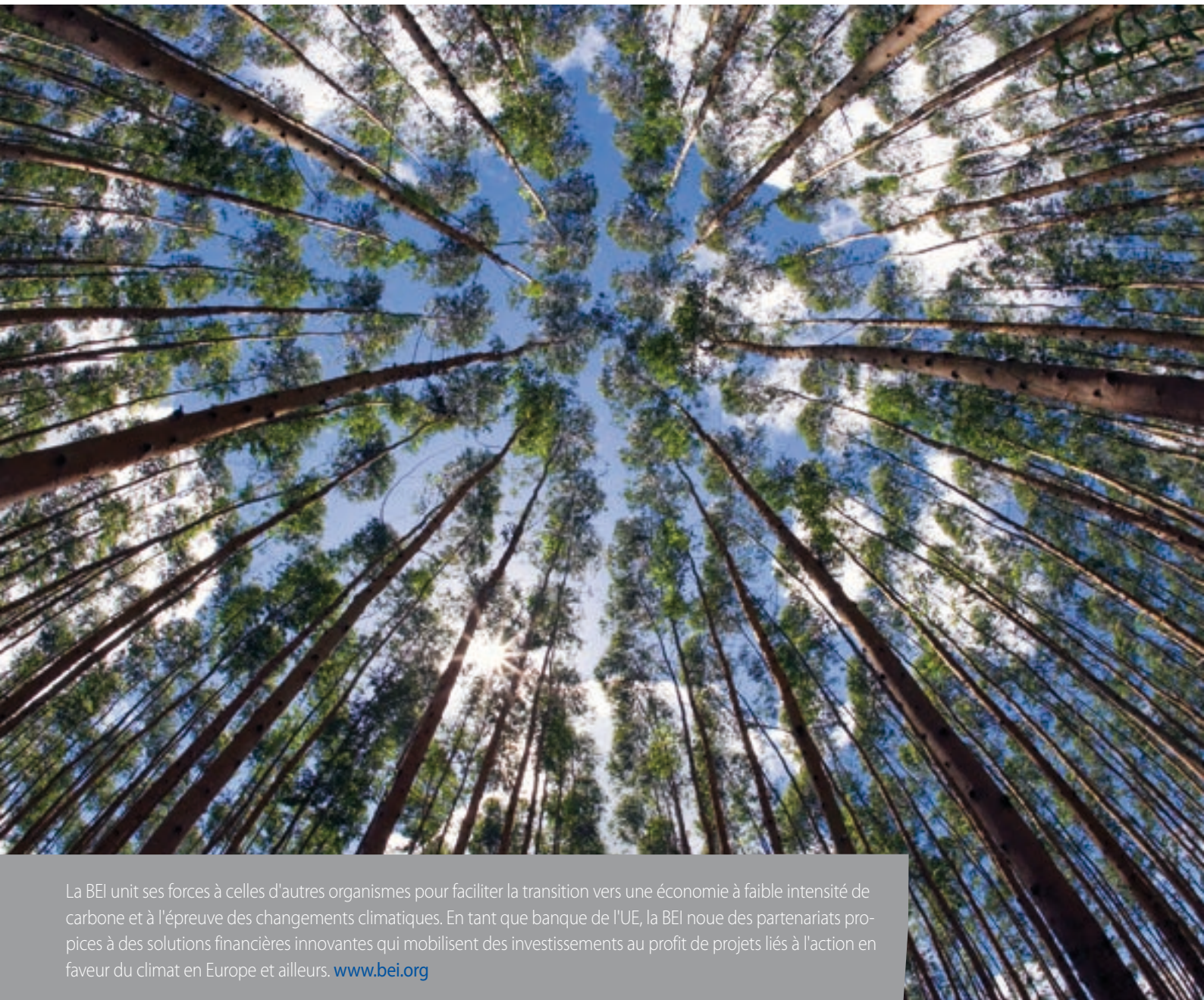
La banque de l'UE

QH-AA-14-155-FR-C © BEI - 11/2014 - FR

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ (+352) 43 79 1
☎ (+352) 43 77 04

Veuillez consulter le site web de la Banque pour obtenir la liste actualisée des bureaux existants et leurs coordonnées.

Des financements au service du climat



La BEI unit ses forces à celles d'autres organismes pour faciliter la transition vers une économie à faible intensité de carbone et à l'épreuve des changements climatiques. En tant que banque de l'UE, la BEI noue des partenariats propices à des solutions financières innovantes qui mobilisent des investissements au profit de projets liés à l'action en faveur du climat en Europe et ailleurs. www.bei.org



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE